



Code produit : I0152A

EMFICOUSTIC

CONSEIL

DESCRIPTION

Granulats fins de caoutchouc et de liège recyclés liés par du polyuréthane.
La sous-couche acoustique EMFICOUSTIC peut être posée sous parquet flottant ou collé, sol stratifié, moquette, carrelage ainsi que sous PVC ou linoléum avec un ragréage sur la sous-couche.

Pose simple et rapide (couche plane et régulière, ne glisse pas pendant l'installation).
Grande robustesse grâce à une extrême résistance à la pression.
Grande conductivité thermique.
Parfaitement adaptée au chauffage et à la climatisation au sol.
Résistante à l'eau et imputrescible.
Écologique : fabriquée à partir de liège et de caoutchouc recyclé.

DOMAINES D'APPLICATION

Excellente amélioration de l'isolation au bruit de choc.
Diminue les bruits de claquement sur les revêtements de sol dur.

DONNEES TECHNIQUES

Aspect	Granulats fins de caoutchouc et de liège
Densité à 20°C	Env. 0,70
Résistance à la température	- 30 à + 80 °C
Données spécifiques	Résistance à la traction : env. 0,6 N/mm ² (ISO 1798) Allongement à la rupture : env. 20 % (ISO 1798) Conductibilité thermique : 0.06 m ² .K/W (DIN 52612 - épaisseur : 5 mm) Résistance au feu : classe Efl (NF EN 13501-1) Isolation phonique avec parquet de 16 mm : 18 dB

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :
Les supports doivent être propres, sains, lisses et résistants à l'écrasement.
Si le sol présente des inégalités, procéder à un réagréage du sol.

Couper au moyen d'un couteau tranchant (« cutter »)
Observer avant chaque pose les instructions du fabricant de colle et du revêtement de sol.
En cas de doute, demander conseil au service technique du fabricant.

Pose flottante :

Poser le film pare-vapeur, puis la sous-couche dans le sens de la largeur de la pièce en la laissant remonter le long du mur selon les exigences du revêtement de sol.

Pose collée :

Découper la sous-couche, la plier de moitié, la poser sur la colle puis maroufler avec un rouleau sur toute la surface sans faire de plis.

Pose des revêtements de sol :

Posés sur une sous-couche acoustique, les revêtements de sol peuvent modifier leur comportement physique.

Observer les indications du fabricant de revêtement de sol pour une pose flottante ou collée.

En cas de doute, demander conseil au fabricant de colle ou du revêtement de sol.

STOCKAGE ET CONSERVATION

Entreposer dans des locaux secs et tempérés.

Avant l'application, laisser la sous-couche s'acclimater pendant une journée.

CONDITIONNEMENT

Rouleaux de 15 m²

Largeur : 1 m

Longueur : 15 m

Épaisseur : 2 mm

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.